



Devient...



Groupement des Juniors de l'Aubonne

Etoy, Juin 2021

Regroupement des sections juniors
des clubs :

FC Chêne Aubonne
FC Etoy
FC Lavigny

Résumé de la convention à l'attention des membres

Initié dès la saison 2021-2022

- Pourquoi un groupement juniors ?
 - Pour tous les clubs de moyenne ou de petite structure, il est nécessaire de trouver des liens de proximité pour trouver de nouvelles synergies de développement et pouvoir ainsi proposer aux enfants et adolescents -tes une structure formatrice leur permettant de s'épanouir à leur niveau et à proximité de leur domicile.
- Et le sport d'élite ?
 - Il n'est pas oublié ! Les joueurs talentueux pourront, comme par le passé, se voir proposer un cursus dans le sport d'élite au niveau cantonal. Peut être pas au sein du groupement, mais au moins dans le cadre des sélections cantonales, du football d'élite régional, de la filiale Team-Vaud, voire des sélections nationales.
- Et le sport féminin ?
 - Le foot féminin est en plein essor et les clubs en sont conscients. Au niveau des clubs du groupement, des équipes d'actives existent. Une relève doit être formée et un effort particulier devra être apporté pour constituer des équipes de filles et pouvoir proposer aux joueuses juniores de quoi se développer dans la pratique de leur sport. Le football est un sport collectif et les effectifs féminins sont à renforcer par une promotion et par le bouche à oreilles.
- Pourquoi un groupement entre ces trois clubs ?
 - Géographiquement, ces trois clubs sont limitrophes et font partie du même groupement scolaire. Les liens et les affinités semblent naturelles.
- Et les relations avec les autres clubs et groupements de la région ?
 - Les relations avec les clubs et groupements voisins restent essentielles. Tous les clubs de football du canton font partie des mêmes associations cantonales (ACVF) et fédérales (ASF) et sont soumis aux mêmes règles et obligations. Il n'en reste pas moins que, si un groupement fait tomber certaines barrières administratives pour les joueurs des clubs membres du groupement, la liberté de mouvement des joueurs (transfert) reste limitée depuis ou vers un club externe au groupement.
- Quels sont les objectifs du groupement :
 - Proposer une structure d'accueil adéquate pour les enfants de la région désireux de pratiquer le football à un niveau ou à un autre.
 - Développer une stratégie commune pour la formation et l'accompagnement des juniors -res des clubs partenaires.
 - Donner la possibilité à chaque junior de pouvoir évoluer dans une catégorie de jeu qui lui correspond au mieux.
 - Pouvoir proposer un développement durable, sportif et personnel, aux junior -res.
 - À terme, proposer aux juniors en âge de l'être, une équipe d'actif -ves.
- Quelles catégories de jeux sont concernées ?
 - Toutes les catégories de jeux juniors -res sont concernées, des juniors G aux juniors A, masculines ou féminines.

- Comment fonctionne le groupement ?
 - Un comité opérationnel de trois personnes (un par club), dont un coordinateur, est nommé par les clubs partenaires. Le comité du groupement est en charge de la mise en application d'une convention validée par tous les clubs et dispose de son cahier des charges.
 - Pour le suivi des joueurs et de l'encadrement, le comité opérationnel du groupement s'appuie sur une personne référente d'aide technique disposant de son propre cahier des charges.
 - Le comité doit s'assurer d'une gestion commune, équitable et impartiale des équipes et des joueurs qui les composent.
- Comment sont contingentées les équipes, dans quelle équipe suis-je affecté, et pourquoi ?
 - Les équipes sont inscrites de demi-saison en demi-saison en fonction des effectifs et des joueurs -euses qui composent les membres juniors -res du groupement. Les équipes sont inscrites à la catégorie et au niveau jugé le plus adapté au niveau global de l'équipe.
 - Les joueurs -euses sont attribués aux équipes prioritairement en fonction de leurs âges et de leurs niveaux, mais aussi en fonction de leurs domiciles pour certaines catégories de jeux et quand cela est possible.
 - Nous sommes conscients que des erreurs d'affectation peuvent se produire, principalement en période de rodage et de mise en œuvre du groupement. L'aide technique du groupement sera là pour corriger les erreurs manifestes par un suivi des équipes et des joueurs. Un joueur sur- ou sous-évalué se verra proposé, si cela est possible, une équipe de catégorie inférieure ou supérieure.
- Je ne m'estime pas à ma place, à qui dois-je m'adresser ?
 - En premier lieu à l'entraîneur de l'équipe. En deuxième lieu au responsable juniors du club où joue l'équipe. L'aide technique et le comité opérationnel statuent en cas de divergences.
- Où seront donnés les entraînements, où auront lieu les matches ?
 - Les lieux d'entraînements et de match sont affectés, d'entente entre comité du groupement et clubs, à tous les clubs du groupement. Exceptions faites d'entraînements particuliers, une équipe s'entraîne toujours sur le même terrain, potentiellement à Aubonne, à Etoy, ou à Lavigny, pour une saison complète. Potentiellement, votre enfant sera amené à se déplacer plus loin que d'habitude pour suivre les sessions d'entraînements.
- Quelles sont les cotisations, à qui dois-je les payer ?
 - Les cotisations sont unifiées pour tous les membres du groupement. Elles évoluent en fonction de l'âge et de la catégorie de jeu de l'enfant.
- Quelles sont les cotisations, à qui dois-je les payer ?
 - Les cotisations sont unifiées pour tous les membres du groupement. Elles évoluent en fonction de l'âge et de la catégorie de jeu de l'enfant.
- Qu'en est-il de ma licence (ou passeport) de joueur ?
 - La licence reste obligatoire pour les juniors qui évoluent en juniors E et plus âgés. La licence d'un joueur acquise dans l'un ou l'autre des trois clubs permet de jouer dans n'importe laquelle des équipes d'un niveau correspondant du groupement. En cas de nouvelle arrivée dans le groupement (qualification ou transfert), c'est le club qui accueille votre enfant au moment de la création de sa licence qui effectue les démarches administratives nécessaires.
- Des questions, des soucis ?
 - Côté FC Etoy, vous pouvez vous renseigner auprès de :
Florian Dutoit 079 652 52 49
Grégory Knigge 079 334 40 90
Par écrit : fc.etoym@bluewin.ch